

Les cotisations d'adhésion à la Cress - 2017

Associations

< 2 ETP	2 à 5 ETP	5 à 10 ETP	10 à 50 ETP	50 à 250 ETP	> 250 ETP
50 €	100 €	200 €	400 €	750 €	1000 €

Regroupement d'associations / département couvert

< 2 ETP	2 à 10 ETP	> 10 ETP
50 €	100 €	150 €

Associations nationales / département couvert

500 €

Coopératives

CA < 2 M€	CA 2 à 50 M€	CA 50 à 1500 M€	CA > 1500 M€
250 €	1000 €	2500 €	4000 €

Fondations

2500 €

Entreprises sociales

Regroupement par département couvert	Entreprise nationale par département couvert
150 €	500 €

Mutuelles

Mutuelle	Union territoriale	Union régionale
500 €	500 €	150 €

par département couvert

Syndicat d'employeur

Syndicat
150 €

par département couvert

Réduction de cotisation de 25 % pour les structures affiliées à un regroupement adhérent à la Cress